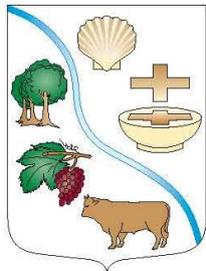


Commune
de
ST HILAIRE
DE LA NOAILLE



MAIRIE
263 Route de l'école
33190 SAINT HILAIRE DE LA NOAILLE

Réunion du Conseil Municipal

(art. L2121-10. du code Général des collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune ST HILAIRE DE LA NOAILLE se réunira, en séance ordinaire le mercredi 12 mars 2025 à 20 heures 30.

OBJET DE LA RÉUNION

- Délibération Vote du Compte Financier Unique 2024
- Délibération Affectation du résultat 2024
- Délibération Vote des 3 taxes (si état 1259 reçu)
- Présentation du Rapport d'activité de la CDC du Réolais en Sud Gironde
- Subvention aux associations
- Questions et information diverses

Fait à ST HILAIRE DE LA NOAILLE,
le lundi 3 mars 2025

Le Maire,
Didier LECOURT

